

10 décembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

1ère réunion du groupe de travail sur la régulation des terminaux
méthaniers et lancement du site internet gttm.cre.fr

Le groupe de travail mis en place par la CRE pour mener une réflexion globale sur le mode de régulation des terminaux méthaniers en France tiendra sa première réunion le 14 décembre 2007. Le rapport de synthèse est attendu pour le mois de mars 2008.

Le programme de travail du groupe prévoit quatre réunions, dont les axes de réflexion sont les suivants :

- 14 décembre 2007 : Le marché mondial du GNL
- 8 janvier 2008 : La régulation des terminaux méthaniers en Europe
- 29 janvier 2008 : La régulation des terminaux méthaniers existants en France
- 29 février 2008 : La régulation des nouveaux terminaux méthaniers en France

Un site internet, gttm.cre.fr, vient d'être ouvert pour permettre aux visiteurs de suivre l'avancement des travaux et de poster des contributions écrites externes au groupe. Ces contributions pourront être prises en compte lors des discussions du groupe.

La CRE a confié le 6 novembre 2007 une mission d'étude à un groupe de travail, présidé par Colette LEWINER (Cap-Gemini) et composé de huit experts : Philippe BOISSEAU (Total), Walter BOLTZ (ERGEG), Laurent CHABANNES (Uniden), Pierre-Franck CHEVET (DGEMP), Jean-François CORALLO (Gaz de France DGI / STMFC), François LEVEQUE (Ecole des Mines), François MORIN (Economiste) et Luc POYER (Gaz de Normandie).

Installée le 24 mars 2000, la CRE a pour mission de veiller au fonctionnement régulier des marchés du gaz et de l'électricité et à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

**Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. 01.44.50.41.77 - 06.22.26.43.10 –
Fax. 01.44.50.42.75 – christophe.feuillet@cre.fr**